

Mode d'emploi

Première étape

Dès votre adhésion au Club oomark, nous élaborons votre page personnalisée « de base » dans votre Espace Références :

-

à partir des éléments figurant déjà dans votre site web,

-

à partir des éléments que vous nous aurez communiqués en réponse à notre demande, dans le cas où ceux qui figurent sur votre site web doivent être complétés.

Après validation de votre part, votre page personnalisée est mise en ligne sur le site oomark.com.

Un logo oomark, un lien pointant sur votre page personnalisée et un texte explicatif vous sont proposés, afin de vous permettre d'orienter les consultations de références clients effectuées sur votre site vers votre page personnalisée de l'Espace Références oomark.

Deuxième étape

Votre page personnalisée est signalée à la communauté oomark dans les newsletters publiées dans les jours suivants sont insertion dans l'&Espace Références. A cette occasion, nous complétons la liste de diffusion de nos newsletters par l'ajout :

-

des destinataires que vous souhaitez informer de l'existence de votre page personnalisée et dont vous nous communiquez les emails,

-

de destinataires complémentaires, identifiés par nos équipes, et dont nous estimons qu'ils pourraient constituer pour vous des prospects justifiés.

Troisième étape

Nous vous interrogeons régulièrement (par mail) sur l'évolution de vos références clients et de vos succès commerciaux.

Avec votre accord, nous pouvons aussi nous charger de recueillir les témoignages de vos clients.

Nous vous interrogeons également lorsque des sujets d'actualité nous paraissent vous concerner. Vos réponses sont publiées dans notre rubrique Citations, et font l'objet d'une diffusion spécifique sur le site oomark et dans nos newsletters.

Nous mettons à jour votre page personnalisée en fonction de vos réponses et communiquons les nouveautés aux mêmes destinataires, actualisés le cas échéant, au cours de la deuxième étape. Chaque fois que les conditions s'y prêtent, nous rendons la communication interactive, afin de pouvoir vous mettre en relation avec les entreprises ayant manifesté un intérêt à votre égard.

Toutes les occurrences de votre société sur le site oomark mettent en valeur votre logo. Si vous avez adhéré à l'offre de parrainage, votre logo apparaît également lors des publications relatives à la société que vous avez parrainée. Nous nous chargeons de promouvoir ces publications.

Dans le cadre de cette troisième étape, il nous appartient de prendre l'initiative de stimuler vos interventions et d'assurer la promotion de vos succès et références clients : c'est notre responsabilité.

Quatrième étape

Tous les trois mois, nous effectuons un bilan d'action trimestriel, pour ajuster les interventions du trimestre suivant en fonction de vos observations. Il est rappelé que vous pouvez à tout moment interrompre votre contrat, seul le trimestre engagé devant être honoré.